

COMPTE RENDU

Conseil municipal du vendredi 8 septembre 2017

Lecture des délibérations prises lors des 2 précédents conseils municipaux > validées par le conseil municipal.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ECOLE NOTRE DAME DU GUELHOUIT

BAUD Communauté devait prendre en charge les frais de transport des écoles pour les élèves se rendant à la piscine de BAUD.

Il n'avait pas été précisé que les factures devaient être payées par la municipalité et non les écoles pour bénéficier de la participation de l'EPCI. La facture de l'année scolaire 2015/2016 ayant été réglée directement par l'école Notre Dame du Guelhouit, CMC refuse de lui verser la participation.

Il a été demandé aux CARS ROUGE de transmettre un avoir à l'école Notre Dame du Guelhouit et de refaire la facture au nom de la mairie pour que cette dernière la prenne en charge (facture 20160640 du 27/06/2016 d'un montant de 1 030 €) puis demande la participation à CMC, afin qu'il y ait une équité entre les 2 écoles.

Toutefois, dans l'hypothèse où le transporteur refuserait de refaire la facture il est demandé à l'assemblée de voter une subvention exceptionnelle pour l'école privée, à hauteur de la facture de juin 2016.

La participation de l'EPCI s'arrêtant au 31/12/2016, il n'y a donc plus de participation de l'EPCI pour ce type de dépense.

- **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.**

VENTE D'UN CHEMIN COMMUNAL A KERNIVINEN

Mr et Mme Jean-Louis LEBEAU souhaitent se porter acquéreurs d'un chemin communal à Kernivinen en bordure de leur propriété afin de simplifier le bornage et les limites de leur propriété (voir plan).

Après visite sur place, et en accord avec Mr et Mme LEBEAU il est proposé de céder une portion d'environ 76 m² au prix de 4€/m², frais de notaire et de bornage en sus.

- **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.**

RESIDENCE ST LAURENT : DEFINITION PRIX DE VENTE LOT RESTANT

La parcelle ZP138 d'une superficie de 730 m² située dans la résidence St Laurent n'ayant jamais été vendue, il est proposé aux élus de fixer un prix de vente afin de la proposer à des acquéreurs éventuels.

Le prix fixé à la création de la Résidence fin des années 70 ne pouvant plus servir de référence, ce lotissement étant dissout comptablement parlant, il y a lieu de fixer un nouveau prix de vente.

En ce qui concerne les frais qui en découlent pour l'acquéreur potentiel ce sera la réglementation actuelle qui s'appliquera, à savoir TVA à la marge.

- **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés : 5 €/m², avec une clause suspensive de construction dans les 2 ans.**

VILLAGE DE L'AN MIL : Demandes de subventions 2018

Expérimentation et animation – programme 2018

Dépenses	Montant	Partenaires financiers	Montant
Achats	7 000 €	DRAC	5 000 €
Fonctionnement	15 000 €	Région Bretagne	7 500 €
Frais de personnel	12 000 €	Département Morbihan	11 000 €
Analyses	1 000 €	Commune de Melrand	17 500 €
Etudes	1 000 €		
Animation	5 000 €		
Total TTC	41 000 €	TOTAL	41 000 €

- **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.**

SYNDICAT DE L'EAU DU MORBIHAN : RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE – EXERCICE 2016

➤ **Rapports 2016 : présentation par le Maire**

- Compétence obligatoire : production et transport
 - Fiche Inf'Eau Production Transport 2016
- Compétence optionnelle : distribution
 - Fiche Inf'Eau Distribution 2016

➤ **Simple information du Maire.**

QUESTIONS DIVERSES

MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS

Il était prévu qu'une personne en emploi d'avenir soit recrutée à compter du 1^{er} septembre, pour palier au remplacement de la personne dont le contrat s'achevait le 31/08/2017.

Compte tenu des directives de l'Etat c'est une personne en CUI/CAE et non en EAV qui a été recrutée dès le 28/08/2017, il y a donc lieu de modifier le tableau des effectifs :

- Suppression EAV temps complet
- Création CAE temps complet
 - **Titulaires temps complet**
 - Adjoint administratif principal 1^{ère} classe : 1
 - Adjoint administratif principal 2^{ème} classe : 1
 - Educateur APS principal 1^{ère} classe : 1
 - Adjoint technique principal 1^{ère} classe : 3
 - Adjoint technique principal 2^{ème} classe : 2
 - Adjoint d'animation principal 1^{ère} classe : 1
 - **Titulaires temps non complet**
 - Technicien 33/35^{ème} : 1
 - Adjoint technique principal 1^{ère} classe 28/35^{ème} : 2
 - Adjoint technique principal 2^{ème} classe 33/35^{ème} : 1
 - Adjoint technique territorial : 21/35^{ème} : 1
 - Adjoint du patrimoine principal 1^{ère} classe 32/35^{ème} : 1
 - **Contractuel permanent temps complet**
 - Attaché de conservation du patrimoine : 1
 - **Contractuel permanent temps non complet**
 - Adjoint technique territorial 20/35^{ème} : 1
 - **Contrat de droit privé**
 - CAE complet : 1

➤ **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.**

MISE A JOUR DES BASES DES DONNEES DE L'IGN

Appel puis mail de Mr Éric LE CLANCHE, chef de division IGN : 2 questions concernant des lieux-dits habités de la commune qui portent le même toponyme dans les données IGN : « kerven » et « kernizan » (voir docs).

Mr LE CLANCHE demande de lui communiquer la bonne écriture, **validée par une délibération du conseil municipal, en minuscule accentuée.**

- **kernizan** :
 - kernizan près de saint-rivalain : doit-on le renommer « kernizan saint-rivalain » pour le distinguer de l'autre lieu-dit habité « **kernizan** » ?

- kernizan près de kerperh : dans le cadastre les parcelles sont nommées **kerperh kernizan**, doit-on conserver le toponyme « kernizan » ?
- **kerven :**
 - **kerven** (IGN) / kerven poulia (cadastre) / kerven poulain (la Poste) / kerven-poulain (plan mairie)
 - kerven (IGN) / kerven parco (cadastre) / kervin parco (cadastre ; la Poste) / kerven-parco (plan mairie) / **kervain parco** (panneau)
- **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés : écritures surlignées en jaune.**

PROJET D'ACQUISITION MAISON POSTIC

Par délibération en date du 7 juillet dernier, le conseil municipal avait autorisé le Maire à engager les négociations avec les propriétaires du bâtiment et du terrain cadastrés AB70 pour un déplacement futur de la pharmacie au cœur du bourg. Suite à ces négociations, Mr Roger POSTIC et Mme Denise POSTIC épouse KERSEBET ont donné leur accord par écrit pour céder le bâtiment et le terrain sis 5 Place du Marché en MELRAND cadastrés AB70 au prix de 100 000 € net vendeur.

- **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.**

VENTE DU PRESBYTERE

Par délibération en date du 7 juillet dernier, le conseil municipal avait validé la mise en vente du Presbytère auprès de l'étude de Me RAISON pour un montant de 120 000 €.

- Intervention du Maire.
- **Divers supports de communication vont être mis en place.**

DIVERS :

- **Intervention du Maire :**
 - Suite aux dégâts causés par le cyclone IRMA sur les îles françaises de Saint Barthélémy et Saint Martin, le maire propose à l'assemblée de se positionner sur le versement d'un don aux sinistrés > **versement d'un don de 750 €, versé à la Croix Rouge pour les sinistrés de St Martin et St Barthélémy suite au passage du cyclone Irma, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.**
 - Rentrée scolaire 2017/2018 : bonne rentrée dans les 2 écoles, avec une légère baisse des effectifs mais qui devrait se résorber à la rentrée 2018/2019. Pas de menace sur la 4^{ème} classe de l'école publique.
- **Intervention Josiane LAURENT :**
 - Les riverains de la Rue d'Angleterre demandent le déplacement du container des OM.
- **Réponse du Maire :** container à déplacer par CMC vers la salle des sports avec ajout d'un 2nd container.

RETOURS DES COMMISSIONS et DES REFERENTS

- ✚ **Finances :**
 - Subvention du Département pour le terrain multisports : environ 19 000 €
 - Nouvelle loi de finances : effort de 13 milliards d'euros demandé aux collectivités sur 5 ans. Il va falloir penser à diminuer les charges de fonctionnement et notamment les charges de personnel pour obtenir des financements de l'Etat, sinon baisse des dotations de l'Etat. Pas de souci à priori pour 2018 mais à prévoir pour 2019.
 - Demandes de subventions présentées en octobre pour le projet des vestiaires du terrain des sports

Travaux :

- Rue de St Rivalain : marquage au sol, stationnement, panneaux, candélabres > fin des travaux courant octobre, suivant la météo.
- Ecole : portail provisoire car délais très longs pour portail définitif, ajout des automatismes et interphone. Panneau d'affichage et boîte aux lettres posés par les services techniques + aménagement espaces verts.
- Pont de Pontorson : passerelle remontée car trop basse. Finitions à faire.
- Chapelle St Fiacre : démarrage de la 2nd partie (= tranche conditionnelle 1)
- Vestiaires : appel d'offres maîtrise d'œuvre lancé cette semaine.

Communication :

- Pas de réunion depuis le CM de juillet
- Associations : toute la gestion du site internet de la commune a changé, nouveau guide d'utilisation sera transmis aux présidents d'associations > French Globe sous-traitant de Réseau des Communes pour gestion du back office.
- St Fiacre : l'appel aux dons avance bien.

Culture :

- Spectacle Mil Tam le 15/09 à la salle polyvalente : 54x13 sur le thème du Tour de France ; association partenaire pour tenir le bar : MLC
- Circuits de randonnées : An Mil + Guelhouit
 - Visite des 2 circuits : l'agrément devient un label, accordé pour 5 ans.
 - Revoir les panneaux de départ sur la Place, les personnes ont du mal à trouver le lieu de départ
 - CMC doit préparer des grands panneaux avec les circuits de randonnées
 - Les 2 circuits vont être labellisés ce qui est un gage d'attractivité des circuits.
- Terrain multisports : 2 devis avec la même prestation. En parallèle projet de plateforme à réaliser. L'implantation se fera en parallèle du bois pour une question de terrassement et de facilité d'accès.
- L'art dans les chapelles : au 1^{er} week-end de septembre on comptabilisait 2 822 visites ; reste 1 week-end + le week-end du patrimoine, on devrait donc dépasser les 3 000 visiteurs.
- Association Couleurs de Bretagne : projet de la faire venir en 2018 ou 2019 > plus d'informations au fur et à mesure des discussions.
- J.M. SEVENO – Photographe animalier : rencontre avec la panthère des neiges, dans le nord de l'Inde. Proposition de partenariat avec la commune qui permettrait de négocier une expo à la bibliothèque et avec les écoles > **Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés pour lui verser un soutien financier de 150 €.**

Nuisibles : RAS, seulement 2 nids.

Seniors : réunion en octobre.

Intervention de Josiane LAURENT : repas des anciens

- Quand a lieu le repas cette année ?
 - Le 12 novembre
- Est-ce possible d'avoir les listes suffisamment tôt, car peu de temps laissé l'année dernière pour visiter les personnes concernées ?
 - Listes données au prochain CM du 13 octobre

DATES A RETENIR

- **Prochain conseil municipal :**
 - **Vendredi 13 octobre 2017 – 20h**
- **Dimanche 24 septembre 2017 : élections sénatoriales**

MANIFESTATIONS

Septembre :

- 09 : Assemblée Générale "Melrand Loisirs Culture"
- 09 : Forum des Associations
- 10 : Pardon de Saint-Rivalain
- 15 : Spectacle "Mil Tam"
- 16 : Cinéma en plein air. Ecole Notre Dame du Guelhouit
- 16 et 17 : Journées du patrimoine
- 23 : Théâtre [en loisirs, proposé par Virginie MURAT et Ivelyne KERDAFFREC](#) : entrée libre, chacun donne ce qu'il veut
- 29 : Les Mots Maillons - Les Arts Paisibles
- 30 : Repas "Moules Frites" - Amicale des Sapeurs-Pompiers

Octobre :

- 08 : Randonnées VTT et pédestre - "Comité de la Vallée du Guelhouit + Cyclo Club"
- 15 : Bal de Club de l'Amitié